

L'ÉCHANGE, REVUE LINNÉENNE

Société Linnéenne de Lyon

Procès-verbal de la séance du 28 décembre 1891

Présidence de M. Depéret

MM. Roman et Redon présentent pour être admis comme membre de la Société, M. Henry W. Brolemann de Milan.

M. Rey s'occupe de la famille des Scolytides ou Tomicides.

M. Mermier dépose son manuscrit relatif au Pliocène de Bédarrides, et en demande l'insertion aux Annales. Renvoyé au Comité de publication.

Il est ensuite procédé au renouvellement du bureau pour 1892. Sont élus :

| | |
|----------------|-------------------------------|
| MM. MERMIER | Président. |
| Dr SAINT-LAGER | Vice-Président. |
| REDON | Secrétaire général. |
| CHANTRE | Secrétaire. |
| Dr SAINT-LAGER | Bibliothécaire |
| ROUX | Trésorier. |
| LOCARD | } Comité de publication |
| RENAUD | |
| RICHE | |

La séance est levée à 9 h. 1/2.

Procès-verbal de la séance du 11 janvier 1892

M. Henry W. Brolemann de Milan présenté à la précédente séance est admis membre à l'unanimité.

M. Parcelly, Dr en médecine, est présenté par MM. Bataillon et Couvreur, et M. Chiffot préparateur de Botanique à la Faculté des Sciences est présenté par MM. Bataillon et Blanc.

M. Rey lit la suite de ses Remarques sur la famille des Ténébrionides.

M. Louis Blanc présente un cas curieux de monstruosité sur la jambe d'un jeune veau, anomalie consistant en un dédoublement du pied depuis le tibia jusqu'aux phalanges.

Procès-verbal de la séance du 23 Janvier 1892.

Sont admis membres titulaires de la Compagnie: MM. Parcelly, docteur en médecine, et Chiffot, préparateur de botanique.

MM. Bataillon et Blanc présentent M. Eugène David, rue Grenette, 43 ;

MM. Bataillon et Riche, M. Frédéric Roman ;

MM. le Dr Saint-Lager et N. Roux, M. Rey, imprimeur.

M. Louis Blanc dépose pour l'insertion aux Annales le manuscrit relatif à la communication faite par lui à la dernière séance.

M. Redon dépose dans le même but un mémoire de M. Brolemann de Turin, mémoire contenant la description de dix nouvelles espèces de Myriapodes.

Procès-verbal de la séance du 8 Février 1892.

L'Assemblée prononce l'admission de MM. Eugène David, Frédéric Roman et Rey, imprimeur, présentés à la précédente séance.

Sont présentés par MM. Depéret et Louis Blanc, M. Lesbre, professeur d'anatomie à l'École vétérinaire ; par MM. Blanc et Bataillon, M. Guinard, Chef de travaux de Physiologie à l'École vétérinaire.

M. Couvreur présente, au nom de M. le professeur R. Dubois, deux notes : l'une relative à l'effet de la lumière sur le Protée, la seconde ayant trait à un microbe lumineux, le *Photobacterium sarcophilum*.

Dans la première de ces notes, M. Dubois établit que le Protée préfère toujours l'obscurité à la lumière et que celle-ci exerce sans doute une action nuisible sur sa nutrition. Il montre que la lumière produit une pigmentation qui se continue après le passage à l'obscurité. Cette pigmentation serait plus ou moins en rapport avec des troubles circulatoires.

M. Bataillon fait observer qu'il regrette l'absence de M. Dubois, désirant lui demander certains éclaircissements.

Dans la deuxième note, M. Dubois démontre que la phosphorescence des microbes est due à leur activité vitale propre : il établit que cette phosphorescence, pour se produire, exige un milieu humide, oxygéné et alcalin.

M. Blanc rappelle des expériences qu'il a faites autrefois (1887), lesquelles lui ont démontré qu'en anesthésiant le microbe lumineux de la viande, par l'éther ou le chloroforme, on arrêtait la phosphorescence qui réapparaissait après un certain temps. Ces expériences démontrent que la production de lumière est un phénomène propre au microbe lui-même. A la même époque, M. Blanc a observé que la phosphorescence ne se produisait qu'autant que la viande était très légèrement humide et qu'elle s'arrêtait dès le début de la putréfaction. Cette dernière particularité est due à la production d'ammoniaque, qui arrête instantanément la phosphorescence, comme M. Blanc l'a observé par l'expérience directe.

M. Saint-Lager fait alors remarquer qu'une faible alcalinité peut être favorisante, un alcali caustique pouvant être nuisible.

REMARQUES EN PASSANT

par C. REY

—

Lu à la Société Linnéenne de Lyon, le 24 Décembre 1891,

FAMILLE des SCOLYTIDES ou TOMICIDES

Hylastes brunneus Er. — Espèce douteuse, à prothorax un peu moins long et un peu plus arrondi sur les côtés que chez *ater* Pk. — Grande-Chartreuse, 1 ex.

Hylastes simplex R. — Peut-être variété intermédiaire entre *angustatus* et *attenuatus*; diffère du premier par les interstries moins rétrécis et moins costiformes en arrière, à soies non géminées; du deuxième, par sa taille un peu plus grande et par sa couleur plus noire, par les soies des élytres un peu plus courtes et plus couchées. Du reste, les *angustatus*, *simplex* et *attenuatus* ne représentent peut-être que des variétés locales; car l'*angustatus* est, selon moi, exclusivement de la France méridionale; le *simplex*, de la plaine, l'*attenuatus* des petites montagnes, tous trois vivant sur les Pins.

Polygraphus pubescens F. — Répond au *Polygraphus polygraphus* L., redondance de mots à éviter.

Phlocosinus Aubei Perr. — Il a pour nom spécifique antérieur *bicolor* Br., nom qui n'est justifié que pour la variété à élytres rouges. Il a pour parasites certains Chalcidites.

Phocosinus impressus Ol. — Je ne doute pas que cet insecte soit l'*impressus* d'Olivier, seulement l'auteur n'a connu que le mâle. Il se prend sur le Génévrier et le Thuya. Il a pour parasite la larve du *Laemophloeus Juniperi* Groux.

Hylesinus oleiperda F. — Le grand rongeur de l'Olivier n'est pas exclusif à cette essence, car il est commun à St Genis-Laval sur le Lilas, et parfois sur le Frêne et le Troène.

Hylesinus vestitus R. — La forme de cet insecte est plus ou moins ramassée, suivant qu'on le prend sur le Génévrier, l'Olivier, les Lentisques ou les Smilax.

Phlocophthorus Spartii Nordm. — N'est pas exclusif au *Spartium junceum*, car il vit également sur d'autres Genêts, et parfois sur le Tremble et le Génévrier.

Phlocotribus Oleae F. — Le petit rongeur de l'Olivier, commun dans le Midi, se prend parfois à Lyon, dans le Beaujolais et le Bugey, sur le Frêne et le Troène. Il a pour parasite la larve du *Laemophloeus ater*.

Scolytus destructor Ol. — Répond au *Geoffroyi* de Goeze et au *scolytus* de Fabricius. La variété *ciliaris* R. est moindre, avec les élytres rousses et le bord apical de l'abdomen cilié-frangé de poils blancs. La variété *sulcifrons* R. a le front fortement sillonné-canaliculé sur sa ligne médiane, plus faiblement sur le vertex, avec celui-ci simplement ponctué, brillant, non ruguleux, et les tubercules ventraux obsolètes ♂. — Lyon.

Scolytus Ratzeburgi Jans. — Répond au *destructor* de Ratzeburg et de Thomson.

Scolytus laevis Chap. — La ♀, parfois sans tubercules au ventre, diffère alors de *Pruni* par les interstries plus finement ponctués. — Grande Chartreuse.

Scolytus Pruni Ratz. — Le grand rongeur du Pommier se trouve aussi sur le Prunier, le Poirier et autres arbres fruitiers. Il a pour parasite le *Pteromalus bimaculatus*.

Scolytus intricatus Ratz. — Je l'ai pris sur le Charme, le Chêne, le Peuplier, etc.

Scolytus rugulosus Kn. — Le petit rongeur du Pommier se prend sur le Prunier, l'abricotier, le Cerasier, le Coignassier, le Pêcher, le Pommier et probablement sur d'autres arbres fruitiers. Il a pour parasites le *Blacus fuscipes* et le *Pteromalus bimaculatus*.

Scolytus multistriatus Mrsh. — Les *Scolytus armatus* Com., *Ulmi* Redt, et même *ensifer* Erich. ne sont peut-être que des variétés de *multistriatus*. Celui-ci est plus grand, à ventre ♂ pourvu de deux tubercules obsolètes à peine sensibles, avec le 1^{er} arceau fortement et également ponctué: sur le Peuplier. — L'*armatus* est moindre, à élytres rougeâtres, à 1^{er} arceau ventral moins fortement et moins densément ponctué sur son milieu, les 3^e et 4^e sans tubercules. — L'*Ulmi* paraît plus cylindrique, de couleur plus obscure: sur l'Orme. — Enfin, l'*ensifer* semble différer par ses élytres plus courtes que le prothorax et par la dent du 1^{er} arceau ventral un peu recourbée en l'air; en cela, elle pourrait constituer une espèce distincte, ainsi que l'a jugé Eichhoff.

Crypturgus numidicus Ferr. — Me paraît distinct de *mediterraneus* Eich., par sa taille plus grande, sa forme plus large et son prothorax plus rétréci en avant; du *dubius*, par sa forme plus allongée et son prothorax plus long; semble intermédiaire entre ces deux espèces. — Mar:eille, Hyères.

Taphrotychus villifrons Duf. — De la taille des plus grands *bicolor*, il en est distinct par son aspect plus noir et plus brillant, par sa pubescence plus blanche, par ses élytres moins confusément ponctuées-striées, à pente postérieure plus abrupte et moins obsolètement tuberculée.

Thammurgus varipes Eich. — Distinct d'*Euphorbiae* par sa forme moins linéaire et par son prothorax moins arqué sur les côtés et non ou peu rétréci en arrière, cet insecte est moins commun, bien qu'ayant un habitat plus varié: Lyon, Normandie, Provence, Bayonne, etc., sur l'*Euphorbia Gerardiana*, au lieu que l'*Euphorbiae* se trouve sur l'*Euphorbia characias*.

Xylocleptes bispinus Ratz. — Habitant les tiges de Clématite, il a pour parasite la larve du *Laemophloeus Clematidis* Er.

Tomicus G. dentatus, *Cembrae* et *typographus* se ressemblent beaucoup et ne diffèrent entre eux que par le nombre et la disposition des dents de l'extrémité des élytres.

Tomicus rectangulus, *proximus*, *laricis*, *suturalis* et *curvidens* ont également entre eux la plus grande affinité.

Coccytypes obscurus R. — Moindre, plus obscur et plus finement ponctué que *dactyliperda*. — Lyon (1)

Xyleborus dispar F. — Le ♂ ne ressemble en rien à la ♀. Très nuisible aux Tilleuls, Poiriers, Pêchers et autres arbres.

Xyleborus Pfeili Ratz. — Répond à l'*Alni* R., a pour parasite les larves de l'*Agnathus decoratus* et du *Rhizophagus aeneus*.

(1) Les auteurs parlent d'un *Coccytypes* attaquant les noix d'Arce (*Arcea kutechni*), c'est peut-être mon *obscurus*, très voisin de *dactyliperda* et trouvé parmi les denrées coloniales.

Xyleborus monographus. Gyl. — Le ♂ est très rare, il a le prothorax excavé et unidenté en avant. — Villié-Morgon.

Xyleborus subdepressus R. — Moindre et plus court que tous ses congénères à l'exception du *dispar*, il a le prothorax plus déprimé. — Lyon.

Platypus cylindrus F. — Les échantillons de Provence sont presque entièrement noirs, au lieu que ceux de Lyon et de la France centrale ont la base des élytres et le prothorax rougeâtres.

(À suivre).

NOTICE

sur

EUGÈNE REVELIÈRE

par C. REV

Eugène Revelière, dont j'essaie ici d'esquisser la vie, naquit à Saumur (Maine-et-Loire), le 12 novembre 1822. Il débuta par de brillantes études au collège de cette ville, où il eut pour condisciple de Beulé.

En rhétorique, une fluxion de poitrine suivie d'une coqueluche des plus violentes, interrompit brusquement ses études pendant environ deux années et lui laissa une maladie de cœur que les médecins ne surent ni distinguer, ni soigner, et qu'il conserva toute sa vie. Alors, le découragement sembla s'emparer de lui, mais, heureusement, un aimable compatriote, M. Courtiller, sut lui inspirer le goût de l'entomologie et voulut bien le diriger dans l'étude des Coléoptères, qu'il délaissa quelque temps pour la botanique. L'histoire naturelle devint, dès lors, pour le jeune malade, une distraction utile autant qu'agréable.

Explorateur infatigable, il apprit à connaître à fond le pays qu'il habitait et il ne manqua presque jamais de rapporter de ses diverses excursions des observations intéressantes que les ouvrages d'histoire naturelle de l'Anjou ne négligèrent point d'enregistrer.

Après la mort de ses parents, Eugène se rendit dans le midi, où il passa quelque temps près de son frère aîné, capitaine adjudant-major au 5^e de ligne, à Montpellier, et mit à profit son séjour pour explorer les environs de cette ville où il fit d'abondantes récoltes, soit en plantes, soit en insectes. Le capitaine étant parti pour la Crimée, Eugène vint rejoindre son autre frère, Jules Revelière, alors receveur à Rogliano, au cap Corse, arrondissement de Bastia. Là, il put s'abandonner à discrétion à ses goûts scientifiques et commencer cette série de découvertes qui mirent son nom en relief dans le monde entomologique. Mais au milieu de ses joies, de nouveaux malheurs l'attendaient; le capitaine succomba à Gallipoli à une attaque de choléra, et Eugène fut obligé, avec son frère Jules, de rentrer sur le continent pour le règlement de leurs affaires. Sur ces entrefaites, sa sœur se maria, et, comme ils habitaient ensemble, cette séparation fut pour lui un isolement qu'il s'exagéra et qui aggrava sa maladie. C'est alors qu'il se figura trouver dans les pays chauds un adoucissement à ses souffrances. Il se transporta d'abord en Algérie, dont il parcourut une grande partie, le plus souvent à pied; puis il explora le littoral de la France méridionale et, enfin, il s'embarqua pour la Corse, où

il se fixa définitivement à Porto-Vecchio, arrondissement de Sartène. Ce pays, nouveau pour lui et peu exploré auparavant, devait lui offrir un vaste champ de moissons et d'observations nouvelles. Il s'y occupa d'abord de botanique, sans négliger toutefois l'entomologie, car il ramassa une quantité considérable d'insectes qu'il expédia en majeure partie à ses correspondants, MM. Mulsant, Perris, C. Rey, le R. P. Belon, etc.. Quant aux plantes qu'il récolta, il les soumit pour les étudier, à MM. Boreau, A. Jordan et autres botanistes avec lesquels il entretenit des rapports suivis.

Il paraît que, d'après certaines notices, il ne dédaignait pas de s'occuper de coquilles, d'Helix, etc.. En fait d'insectes, les autres ordres que les Coléoptères ne lui étaient pas étrangers, car il envoyait parfois à Naples des Fourmis et en Angleterre des Névroptères, à certains amateurs de ces contrées.

Ainsi que plusieurs entomologistes, Eugène Revelière avait une famille de prédilection, celle des Psélaphides, dont il possédait une nombreuse et magnifique collection. Jusqu'à ses dernières années, alors que le mal ne lui permettait plus de faire des courses, il envoyait ramasser dans les bois et dans la montagne, de pleins sacs de mousse ou de détritiques qu'il s'amusa à trier ensuite avec un crible fin, sur un papier blanc et c'est ainsi qu'il sut dénicher *Amaurops Revelieri*, *corsica*, *Trimium Diecki*, *Trogaster heteroceris*, *aberrans* et autres espèces microscopiques.

Nul plus que lui ne connaissait l'art de bien confectionner un envoi; c'est au point que, malgré la longueur du voyage, je n'ai jamais eu à constater le moindre dégât dans les boîtes nombreuses que j'ai reçues de lui. C'est qu'il avait soin d'étayer chaque gros insecte et chaque brochette entre deux fortes épingles pour les empêcher de tourner.

Vers l'année 1867 ou 1868, il fit avec son frère Jules, une excursion en Toscane, où il passa environ six mois avec Bellier de la Chavignerie, et où il fit d'amples provisions de Coléoptères.

De retour à Porto-Vecchio, il fouilla avec soin les marais d'alentour et y fit plusieurs découvertes intéressantes, surtout en Staphylinides. De là, chaque été, pour fuir les fièvres paludéennes auxquelles le pays était exposé, il se rendait à la montagne ainsi qu'une partie de la population. Il va sans dire qu'il mettait à profit son émigration pour rayonner tout autour et faire des ascensions souvent lointaines et pénibles jusqu'aux sommets élevés des Monte Rotundo et Renoso, qui lui fournirent un grand nombre d'espèces alpines et subalpines, entre autres les *Helophorus insularis*, *puncticollis* et *subarcuatus*, etc. On peut dire qu'il visita la Corse d'un bout à l'autre, depuis Bastia jusqu'à Bonifacio; et, grâce à lui, à quelques autres explorateurs, tels que Koziorowicz, Damry, Morel, etc., et à quelques amateurs du continent qui vinrent le visiter, ce département a enrichi de ses produits plusieurs musées et un grand nombre de collections.

Trop modeste, il ne consentit jamais à faire imprimer un seul mot de ses nombreuses découvertes; mais il se contentait de distribuer avec le plus grand désintéressement le résultat de ses chasses à ses correspondants et en même temps, de leur faire part des observations personnelles qu'il a nécessairement dû faire dans ses diverses excursions. Bref, bien qu'il n'ait pas laissé d'ouvrages, il a doté la science et les collections de France d'un grand nombre d'espèces nouvelles et intéressantes, dont plusieurs, à lui dédiées, serviront à perpétuer son nom dans la postérité.

La vie privée d'Eugène Revelière n'était pas moins admirable, ni moins désintéressée que son existence scientifique; car il donnait les trois quarts de ses reve-

nus aux pauvres nombreux qui l'entouraient et dont il fut pendant trente ans la providence.

Il poussait jusqu'à l'extrême le culte de la science pure et trouvait que c'était la profaner que d'en faire un trafic; aussi ne lui arriva-t-il jamais de vendre ou d'acheter un insecte ou une plante, et il ne dérogea à ce principe immuable que dans ses dernières années, où, désormais incapable de s'en occuper, il consentit à se séparer de sa collection, mais pour en distribuer intégralement le produit à ses nombreux protégés.

En 1870, lors de la guerre, il quitta la Corse; n'ayant plus la force de faire partie des corps francs, il vint s'engager dans la garde nationale de Paris, où il supporta toutes les rigueurs du siège, sans vouloir, malgré son âge, être dispensé d'aucune de ces obligations pénibles du service des remparts, ne regrettant qu'une chose, c'est de ne pouvoir apercevoir un Prussien.

L'année suivante, il vint passer un mois à Cauterets où se trouvait son frère, qu'il vit pour la dernière fois; puis il se rembarqua pour la Corse, et retourna à Porto-Vecchio, où il passa les dernières années de sa vie dans un grand isolement; mais toutefois sans négliger d'échanger au moins une lettre par semaine avec ce frère qu'il venait de quitter.

Sa mort, arrivée le 1^{er} février 1892, fut et sera toujours un grand vide pour celui-ci; à Porto-Vecchio, le vide sera plus grand encore pour les pauvres et les malades, auxquels il distribuait lui-même des remèdes et quelquefois des soins; aussi la population toute entière a-t-elle eu à cœur de l'accompagner à sa demeure dernière.

LES SOUS-ORDRES de l'ordre des Coléoptères

L'ordre des Coléoptères, le mieux connu de la sous-classe des Hexapodes, est aussi le plus riche en formes variées; et le nombre des familles naturelles qu'il renferme est très considérable. Aussi a-t-on cherché à grouper ces familles en sous-ordres, pour en faciliter l'analyse, soulager la mémoire et prévenir la confusion que leur grand nombre pourrait occasionner.

La méthode la plus généralement suivie est celle de Latreille, qui repose, comme on sait, sur les caractères fournis par les tarses. Un système analytique des Coléoptères, fondé sur la considération de ces caractères, soulève cependant de graves difficultés lorsqu'on veut l'employer à la détermination des espèces. Pour conserver à la méthode sa rigueur systématique et sa valeur pratique, on est obligé de démembrer des groupes très naturels. Les genres *Pselaphus* et *Claviger*, par exemple, qui appartiennent à la famille des Brachélytres, n'ont que trois articles à leurs tarses, tandis que les autres genres de la même famille en ont cinq. Dans la famille des Xylophages, nous trouvons les Lathridies (*Lathridius*), dont les tarses n'ont que trois articles, tandis que les autres genres de la même famille en ont cinq. Il y a des Clavicornes qui n'ont aux tarses que quatre articles (*Trichodes*), tandis que les autres genres de la même famille sont tous pentamères. On a aussi critiqué les dénominations choisies pour désigner chaque division. Les Tétramères de Latreille sont en réalité de véritables Pentamères, ses Trimères devraient porter le nom de Tétramères et ses Dimères celui de Trimères. Une autre critique beaucoup plus sérieuse, et qui n'a pas encore été faite, est la suivante.

Le groupe des Hétéromères, que Latreille place entre ses Pentamères et ses Tétramères, coupe en deux tronçons la série des Pentamères et introduit dans cette série un élément tout à fait hétérogène. Le trait caractéristique du groupe des Hétéromères a d'ailleurs une tout autre valeur taxonomique que ceux qui servent de base aux autres divisions proposées par Latreille. Les Hétéromères sont les Coléoptères dont le nombre des articles des tarses varie sur le même individu, qui ont cinq articles aux quatre premiers tarses et un de moins aux deux derniers. Aux Coléoptères qui n'ont pas le même nombre d'articles à tous les tarses, il convient d'opposer l'ensemble de ceux qui ont le même nombre d'articles à tous les tarses. On voit dès lors que les Pentamères, les Tétramères, les Trimères et les Dimères de Latreille ne peuvent être, dans leur individualité, opposés à ses Hétéromères; car ils constituent en réalité, par leur ensemble, l'équivalent taxonomique des Hétéromères.

J'ai tenu compte de ce fait dans ma classification des Coléoptères (1). J'ai réuni dans un seul et même sous-ordre sous le nom d'*Homotarses*, les Pentamères, les Tétramères, les Trimères et les Dimères de Latreille, sans avoir égard au nombre des articles des tarses, si ce n'est pour subordonner entre elles les diverses familles appartenant à ce premier groupe, ou pour subordonner entre eux les divers genres d'une même famille. Les familles ou les genres pourvus d'un plus grand nombre d'articles aux tarses sont considérés comme supérieurs aux autres; et la réduction du nombre de ces articles me paraît être l'indice d'une dégradation organique. Les Hétéromères de Latreille forment mon second sous-ordre, celui des *Hétérotarses*. Ces deux groupes, Homotarses et Hétérotarses, se subordonnent naturellement l'un à l'autre, et forment deux séries dont plusieurs termes se correspondent. Les Mélasomes, par exemple, représentent dans la série des Hétérotarses les Carabes de la série des Homotarses. Les Trachélistes, qui terminent la série des Hétérotarses, se font remarquer par la réduction de leurs élytres et leurs métamorphoses si compliquées. Leur première forme larvaire a beaucoup d'analogies avec celle des *Rhipiptères*, qui constituent dans ma classification le dernier sous-ordre de l'ordre des Coléoptères. Par leurs ailes proprement dites, plissées en éventail, aussi bien que par certaines particularités de leur thorax et de leur abdomen, ces singuliers Hexapodes établissent le passage de l'ordre des Coléoptères à celui des Orthoptères, qui doivent, de l'aveu de tous, se suivre dans une méthode vraiment naturelle.

A. VILLOT.

(1) *La Classification Zoologique dans l'état actuel de la science*. Revue biologique du nord de la France, T. III, n° 7, Avril 1891.

COLÉOPTÉROLOGIE DESCRIPTIVE

Rhinosimus ruficollis L. (v.) **viridicollis**.
Diffère du *ruficollis* typique par la nuance du prothorax verdâtre; chez cette (v.) l'extrémité du rostre est obscurcie et rouge brun à sa base, les pattes et la base des antennes sont de cette dernière coloration également.
Grande-Chartreuse.

Salpingus castaneus Panz. v. **brunneus**.
Couleur générale brun foncé, forme étroite. Antennes testacées à derniers articles noirs, les 4-5 derniers plus gros; ponctuation forte, élytres ponctuées.

striées bien distinctement. Long. 3 mill. environ.

Alpes-Maritimes (St-Mart. Lant.).

Anthicus fasciatus Ch. v. **latus**. Petit, court, large, d'un rougeâtre clair un peu brillant, avec seulement les yeux, l'extrémité des antennes, 2 bandes élytrales noirâtres, (la première après le milieu interrompue ou non sur la suture, la 2^{me} près de l'extrémité qu'elle couvre quelquefois). Antennes atteignant la base du prothorax, bien épaissies à l'extrémité. Tête large rouge clair ou rouge brun, un peu plus large que le prothorax, celui-ci assez court présente sa plus grande largeur un peu avant le milieu, il est très arrondi dans cette partie, finement pubescent et légèrement ponctué sur toute sa surface. Elytres courtes, mi-ovales, à pubescence peu serrée et très courte. Pattes claires, courtes. A un peu le fasciés du *Ghiliani* Laf., est très séparable de cette espèce par la couleur de la tête et par la pubescence fine non visible à l'œil nu, se distingue aussi de certaines variétés ♀ claires du *fasciatus* par la forme plus ramassée, les bandes paraissant plus étroites et plus distinctement marquées, enfin la pubescence générale semblant plus fine.

Bords de la mer, environs de St-Raphaël.

Anthicus? dolicocephalus Baudi, v. **obscurans**. D'un noir brun peu brillant moins les élytres bleuâtres, les pattes en partie et les antennes moins l'extrémité d'un testacé obscur. Allongé et assez grand. Antennes assez minces à peu près de la longueur du prothorax à dernier article long. Tête grande assez élargie vers les yeux, diminuée à la base, plus large en avant que le prothorax qui est assez étroit et arrondi-élargi en avant. Elytres allongées, assez étroites, un peu diminuées en avant et à leur extrémité, éparsément ponctuées. Une pubescence générale, grisâtre, fine et peu serrée. Bien caractérisé par les élytres déhiscentes près de leur extrémité (tronquée droit) et déprimées en dedans, la couleur générale obscurcie. Long. 4 mill.

Maison Carée (Algérie).

Des chasses de Desbrochers en 1889.

Formicomus Brisouti. Étroit et allongé, brun rougeâtre foncé avec la tête souvent un peu plus obscurcie, les antennes noirâtres à leur extrémité et les élytres d'un noir peu foncé brillant, ornées près des épaules étroitement rougeâtres d'une bande transversale droite d'un brun jaune. Antennes testacées à 3 ou 4 derniers articles noirâtres un peu élargis, longues, dépassant la base du prothorax. Tête foncée à ponctuation fine, à peu près de la largeur du prothorax, ce dernier long, très arrondi et globuleux en avant, à bords postérieurs droits assez étroits, garni à la base d'une pubescence grise plus ou moins marquée, brillant et presque lisse en avant. Elytres presque parallèles, un peu rétrécies en avant et à l'extrémité seulement, quelquefois à peine élargies un peu après leur milieu, ornées d'une pubescence longue, bien nette, grise ou jaunâtre sur leur premier tiers, bien brillantes, presque lisses, à pubescence moins marquée et ordinairement plus courte sur les deux autres. Extrémité légèrement tronquée droit. Bande humérale brun jaune assez large laissant en avant un court espace brunâtre sur les épaules, un peu voilée par la pubescence longue antérieure. Pattes assez longues et à cuisses bien épaissies. Long. 4-5 mill., larg. 1 mill.. Biskra.

Forme rappelant *canaliculatus* Laf., dessins et couleurs à peu près du *nobilis* Fald. ressemble un peu au *tinctus* Reit., mais il est plus allongé, de nuance plus foncée. Je suis heureux de dédier cette espèce à un de nos maîtres en Entomologie, ce nom rappellera avec un entomologiste apprécié de tous ceux qui le connaissent un Collègue toujours serviable pour les Jeunes. Je dois *F. Brisouti* à l'obligeance de M. Charles Brisout

de Barneville qui l'a recueilli dans une de ses explorations entomologiques dans notre riche colonie.

Anthicus bicarinifrons. Entièrement d'un noir brillant vaguement bleuâtre sur les élytres (prothorax quelquefois rougeâtre à la base), base des antennes, tibias et tarses jaunâtres, extrémité des antennes et cuisses obscurcies. Brillant sur tout le corps, assez petit avec les élytres bien plus larges que le prothorax et offrant leur plus grande largeur un peu avant l'extrémité qui est largement et un peu obliquement échancrée. Antennes épaissies à l'extrémité, 1^{er} article gros et long, les 4 et 5 suivants plus courts, les derniers grands plus ou moins tronqués droit, enfin le terminal bien plus long que les précédents. Tête presque lisse, un peu diminuée et arrondie à la base et munie sur le front ♀ de 2 petits tubercules carénés. Prothorax très arrondi en avant, ponctuation granuleuse à la base. Elytres courtes, près de deux fois aussi larges que le prothorax à la base et plus de deux fois après leur milieu, très finement ponctuées et garnies d'une pubescence couchée, grise, courte et assez serrée. Abdomen débordant les élytres plus grand et large ♀. Pattes courtes et grêles à fine pubescence grise. Dessous du corps noir.

Long. 3 mill., plus grande largeur 1 mill., environ.

Reçu de M. Ch. Brisout de Barneville et capturé à Teniet-el-Haad.

An. bicarinifrons devra se placer dans le groupe des *Clavicollae* de Marseul et dans le voisinage de *A. dichrous* Laf.

M. Pic.

AVIS & COMMUNICATIONS

Eau de mer artificielle. Réponse.

On lit dans « **Les Huîtres et les Mollusques comestibles** » 1^{er} vol. in-12^o. de la bibliothèque scientifique contemporaine, p. 291 :

« L'eau dans laquelle ont vécu et prospéré les Huîtres de l'Exposition Universelle était fabriquée par cuves d'environ 8 mètres cubes de capacité. Pour 3 mètres cubes d'eau on faisait usage de 100 kilogrammes du mélange suivant :

| | |
|-----------------------|--------------|
| Chlorure de sodium | 780 grammes. |
| Chlorure de magnésium | 100 » |
| Chlorure de potassium | 25 » |
| Sulfate de magnésie | 50 » |
| Sulfate de chaux | 36 » |

Total. 1 000 grammes

Le chlorure de sodium employé sous forme de sel marin, contient les iodures et bromures nécessaires pour rappeler absolument la véritable eau de mer. Le prix de revient du mélange sec étant de 26 fr. 75 les 100 kilogrammes, les dix litres d'eau de mer reviennent à 9 centimes seulement. Il convient nécessairement d'aérer cette eau convenablement. Les essais faits par Manuel Causard, préparateur de M. le professeur Perrier, ont démontré qu'en hiver on pouvait garder vivantes, pendant trois mois, dans la même eau artificielle, aérée tous les quinze jours, des huîtres comestibles achetées au marché. »

COMPTES-RENDUS DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE LYON

SÉANCE DU 21 JUILLET 1891

PRÉSIDENTE DE M. SARGNON

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Revue des travaux scientifiques ; XI, 1. 2. — Journal de Botanique, dirigé par M. Morot ; V, 13. — Feuille des jeunes naturalistes, dirigée par M. Dollfus ; Catalogue de la Bibliothèque, 12. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône ; 443. 1891. — Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France, dirigée par M. Olivier ; IV, 7. — Le Règne végétal ; II, 18. — Termesztudományi Füzetek ; XIV, 1. 2. — Sitzungsberichte der physikalisch-medizinischen Societat in Erlangen ; 1891. — Notarisia ; IV, 25.

COMMUNICATIONS

M. VIVIAND-MOREL présente un compte-rendu sommaire de l'excursion faite par la Société, les 12, 13 et 14 Juillet, au Mont-Cenis ; il montre quelques-unes des espèces récoltées et notamment celles qui appartiennent aux familles des Joncacées et des Cypéracées. L'énumération des plantes du Mont-Cenis ayant déjà été publiée dans le tome IV (1875) de nos Annales, il n'y a pas lieu de la répéter.

M. FRANCISQUE MOREL montre des spécimens d'*Alyssum incanum* récoltés dernièrement près de la gare d'eau à Vaise où cette plante forme une colonie représentée par un grand nombre d'individus.

Il montre ensuite un *Papaver alpinum* à fleur blanche provenant de ses cultures. Cette variété a été obtenue de graines prises sur des pieds de *P. alpinum* à fleur jaune.

M. NISIUS ROUX dit que pendant l'excursion faite le 1^{er} Juillet au Mont-Ventoux, il a constaté que les fleurs du *Papaver alpinum* varient dans le même lieu et présentent toutes les nuances intermédiaires entre le jaune orangé et le blanc pâle.

M. PAUL PRUDENT rappelle, à cette occasion, les variations de coloris offertes par *Viola calcarata* et *Polygala huxifolium* (*P. chamaebuxus*) et il montre des échantillons de ces deux plantes cueillies au Mont-Cenis qui, malgré leur dessiccation, donnent une idée de ces variations.

M. PROTNIÈRE montre une touffe de *Borrago officinalis* dans laquelle on observe une fleur complètement blanche au milieu des autres fleurs bleues.

M. BOULLÉ informe la Société qu'il a trouvé ces jours derniers dans les marais de Charvieu (Isère) une Characée qui, jusqu'à présent, n'avait pas été signalée sur le continent français ; c'est, d'après la détermination de M. l'abbé Hy de la Faculté d'Angers, la *Nitella brachytelea*, ainsi nommée à cause de la brièveté des verticilles supérieurs. Cette *Nitella*

est intermédiaire entre *N. translucens* Pers. et *N. mucronata* A. Br.. M. Boullu donnera ultérieurement la description de cette espèce.

SÉANCE DU 4 AOUT 1891

PRÉSIDENTICE DE M. BEAUVISAGE

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Bulletin de la Société botanique de France ; XXXVIII ; Compte-rendus des séances , 4, 5. — Journal de botanique, dirigé par M. Morot ; V, 14, 15. — Feuille des jeunes naturalistes, dirigée par M. Dollfus ; 250, 1891. — Bulletin des séances de la Société des sciences de Nancy ; III, 4, 5, 6, 7. — Journal de la Société nationale d'horticulture de France ; XIII, 6, 7. — Bulletin de la Société d'Etude des sciences naturelles de Nîmes ; 19, 2. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône ; 444, 1891. — Bulletin de la Société botanique de Genève ; 6 — Bulletin of the Torrey botanical Club, New-York ; XVIII, 1 à 6. — Memorias de la Sociedad científica Antonio Alzate, Mexico ; IV, 7 à 10.

ADMISSION

M. Bastia, pharmacien, place de l'Affuterie, à Vienne (Isère), présenté à la précédente séance, est admis comme membre titulaire de la Société.

COMMUNICATIONS

M. le Dr Léon BLANC présente un chou comestible qui offre deux anomalies assez bizarres. La première consiste dans l'existence, à la base des feuilles, de nombreux petits choux surnuméraires ; la seconde, dans la soudure des feuilles trois à trois, de sorte que chacune de celles-ci a trois grosses nervures principales.

Il fait ensuite passer sous les yeux des sociétaires présents un couteau de 17 centimètres de longueur, contenant, outre une forte lame, une scie et une serpette. Le manche de ce couteau est percé à sa base d'un trou destiné à recevoir l'extrémité effilée d'une canne longue de 1 m. 50. Cet instrument sert aux forestiers des cantons de Berne et de Zurich à couper les rameaux des arbres et pourrait être employé par les botanistes pour la cueillette des plantes situées sur des rochers, au-dessus de la portée de la main.

M. L. Blanc entretient la Société des essais qu'il a faits en vue de remplacer la boîte de Dillenius par des boîtes en toile cirée ou caoutchoutée, supportée par une armature en tringles de fer et ayant, soit la forme d'un cartable, soit celle d'un sac de voyage, qu'on porte suspendu au côté, soit celle d'un sac de soldat qu'on porte sur le dos.

A cause de leur faible poids, on peut donner à ces boîtes une plus grande dimension qu'aux boîtes entièrement métalliques. En outre, les plantes s'y échauffent moins que dans celles-ci.

M. BEAUVISAGE reproche à ces appareils leur défaut de solidité pour résister aux chocs contre les rochers et les arbres. L'inconvénient de l'échauffement des plantes peut-être atténué en ajoutant dans la boîte quelques mousses humectées d'eau. Enfin, il n'est pas nécessaire d'emporter une boîte de très grande dimension, car, lorsqu'elle est pleine, il est facile de placer les plantes dans un cartable contenant un nombre

suffisant de feuilles de papier. Cette précaution est indispensable lorsqu'on fait une herborisation qui dure deux ou plusieurs jours. Il est même toujours utile de ranger immédiatement dans le cartable les plantes à pétales délicats et caduques.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1891

PRÉSIDENTE DE M. GABRIEL ROUX

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1892. — Revue des travaux scientifiques ; X, 12 ; XI, 3, 4. — Bulletin de la Société botanique de France ; XXXVIII ; Revue bibliographique, C. — Journal de la Société nationale d'horticulture de France ; XIII, 8. — Feuille des jeunes naturalistes, dirigée par M. Dollfus ; 231, 232, 1891. — Revue des sciences naturelles de l'Ouest ; 2, 3. — Revue scientifique du Bourbonnais ; IV, 8, 9, 10. — Revue mycologique, dirigée par M. Roumeguère ; XIII, 32. — Revue bryologique, dirigée par M. Husnot, XVIII, 4, 5. — Journal de botanique, dirigé par M. Morot ; V, 16 à 19. — Le Règne végétal ; II, 19, 20, 21. — Bulletin de la Société d'Etudes des sciences naturelles de Nîmes ; 19, 3. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône ; 443, 1891. — Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Hâvre ; 43. — Revue Savoisiennne ; XXXII, 5, 6, 7.

Dr Gillot. Herborisations dans le Morvan pendant l'année 1891. Don de l'auteur. — Gillot et Lucand. Catalogue raisonné des Champignons supérieurs des environs d'Autun. Don des auteurs. — Ch. Quiney. Notice sur la flore ornementale et le dessin des plantes indigènes. Don de l'auteur.

COMMUNICATIONS

M. Antoine MAGNIN communique les résultats de ses recherches relativement à la distribution géographique du *Cyclamen europæum* dans le Jura français et helvétique. Il énumère les localités dans lesquelles cette plante a été observée :

1° Dans le Jura oriental et central = soleurois, bernois, neuchâtelois, vaudois et dubisien ;

2° Dans le Jura occidental et méridional = Jura, Ain et prolongement dans la Haute-Savoie au Salève et dans la Savoie, près d'Aix, dans l'arrondissement d'Annecy.

M. Magnin montre une carte sur laquelle il a représenté graphiquement cette distribution qu'on peut résumer ainsi :

L'aire occupée par le *Cyclamen* d'Europe dans le massif jurassien et ses annexes savoyardes est limitée : à l'Ouest, par la rivière d'Ain de Serrières à Champagnole, par une ligne allant de Champagnole à Pontarlier, enfin, par le cours du Doubs et du Dessoubre jusqu'à la hauteur du Russey.

Au Nord, par une ligne allant du Russey à Granges, près de Soleure.

À l'Est, par la chaîne orientale du Jura, de Granges à Bellegarde, avec extension au Salève, dans les environs d'Annecy et d'Aix.

Au Sud, par une ligne tracée de Bellegarde à Pont-d'Ain. La ligne, dirigée le long des vallées de l'Ain, du Doubs et du Dessoubre, indique la limite occidentale de la dispersion du *Cyclamen* en Europe. Il n'y a pas lieu de tenir compte, dans la description de l'aire occupée par cette

plante, des quelques localités où celle-ci a été naturalisée dans l'Isère, les Hautes-Alpes, l'Ardèche, le Loiret, les Deux-Sèvres et la Gironde.

Le *Cyclamen* croît de 500 à 1000 mètres d'altitude, aux expositions les plus chaudes des chaînes jurassiques, c'est à dire, dans la partie septentrionale, sur les versants exposés au sud et au sud-est ; dans le Jura occidental et méridional, sur les versants exposés au midi et même au couchant. Il est ordinairement associé, tantôt avec *Cytisus Laburnum* et *Buxus sempervirens*, tantôt avec *Primula acaulis*, quelquefois avec *Asarum europæum* et *Hepatica triloba*, toutes plantes notablement thermophiles.

Le *Cyclamen europæum* manque dans les régions septentrionales de l'Europe. Dans les régions méridionales il est remplacé par les *C. repandum* et *neapolitanum* ou par des formes voisines de ces deux espèces.

Sur une seconde carte, M. Antoine Magnin a représenté l'extension du *Cyclamen* dans le centre de l'Europe, depuis le Jura français jusqu'à la Transylvanie et la Serbie.

M. MAGNIN montre ensuite des spécimens de *Betula nana* et de *Pinus uliginosa* récoltés dans les tourbières de Mouthe ; puis une série d'échantillons des diverses formes d'*Heracleum alpinum* offrant d'assez grandes différences entre elles sous le rapport de la forme des feuilles. L'une de ces formes, qui, jusqu'à ce jour n'a été remarquée que dans le massif jurassien, a reçu le nom de *H. juranum*.

M. Francisque MOREL présente une variété de *Cytisus nigricans* qui, après avoir fleuri une première fois à l'époque habituelle, développe à l'extrémité des inflorescences de nouveaux rameaux qui fleurissent à l'automne. Cette variété se maintient par le semis des graines.

M. VIVIAND-MOREL cite plusieurs autres exemples d'anomalies qui se sont perpétuées par hérédité.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1891

PRÉSIDENCE DE M. [GABRIEL ROUX

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Bulletin de la Société des Etudes indo-chinoises de Saïgon ; 1. 1890. — Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou ; 4. 1890. — Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique ; XXIX. — Boletim da Sociedade Broteriana. Coïmbra ; VIII. 3. 4 ; IX. 1. — Archives du Musée Teyler ; III. 6. — Missouri botanical Garden ; II. — Annalen des k. k. naturhistorischen Hofmuseums. Wien ; VI. 2. — Mémoires et travaux de la Société botanique du Grand-Duché du Luxembourg ; XII. — Verhandlungen der k. k. zoologisch-botanischen Gesellschaft in Wien ; XLI. 1. 2. — Notarisia VI. 26. — Malpighia ; V. 3.

ADMISSION

M. Thomasset, pharmacien à Marboz (Ain), est admis comme membre de la Société.

COMMUNICATIONS

M. BOULLU lit la note suivante :

INFLUENCE DES MILIEUX
SUR QUELQUES PLANTES AQUATIQUES

Il n'est pas rare de rencontrer, sur les bords à demi-desséchés des marais ou des étangs, de petites plantes appliquées sur le sol et occupant à peine un décimètre carré; s'il y reste des fruits ou des fleurs on y reconnaît bientôt une forme de *Ranunculus aquatilis*. Mais quelle différence avec la même plante développée en pleine eau! Dans la première, des tiges de quelques centimètres, des feuilles à divisions courtes et charnues, tandis que dans la seconde, les tiges dépassent parfois 60 centimètres, surtout dans les eaux courantes, et les feuilles sont divisées en lanières longues et capillaires.

Il se passe quelque chose d'analogue dans les deux plantes dont j'ai à entretenir la Société : *Myriophyllum verticillatum* et *Alisma parnassifolium*.

Dans la Flore de France, Godron divise le *Myriophyllum verticillatum* en trois variétés : var. A, *M. pinnatifidum* Wallr. à bractées dix fois plus longues que les fleurs et semblables aux feuilles ; var. B, *M. intermedium* Koch, à bractées trois ou quatre fois plus longues que les fleurs, et, enfin, var. C, *M. pectinatum* Wallr. à bractées ne dépassant pas les fleurs. Dans ces deux dernières formes les feuilles immergées sont assez longues et découpées en lanières filiformes à segments opposés.

Au mois de juillet 1852, j'avais rencontré, dans le marais de Tignieu, la variété *M. pinnatifidum* en si grande abondance qu'il me fut facile d'en faire une centurie pour les *exsiccata* de Billot. C'était sur un chemin, à demi submergé au printemps, qui traverse le marais. Quelques années plus tard, je cherchai cette plante à diverses reprises et toujours inutilement. Deux fossés profonds avaient été creusés le long du chemin pour l'isoler du Marais. Plus de traces du *M. pinnatifidum* ; seulement, dans les fossés, au milieu du *Chara hispida*, émergeaient quelques rares épis du *M. intermedium pectinatum* Wallr..

Au mois de juin 1891, je crus avoir retrouvé, au bord du marais de Charvieu, la variété depuis si longtemps disparue. Au-dessus de l'eau s'élevaient des épis de *Myriophyllum* pourvus de longues bractées. Mais, ô déception ! quand je voulus les arracher, j'y vis des feuilles submergées semblables à celles du *M. verticillatum*. Ce ne fût qu'au mois d'Août, après une nouvelle baisse des eaux, que je pus récolter enfin, mais à demi desséché, le *M. pinnatifidum* à feuilles et à bractées toutes semblables.

Cette forme est donc bien moins une variété qu'un état transitoire de la plante résultant du retrait des eaux ; leur retour la ramène à sa forme normale.

L'*Alisma parnassifolium* L. présente aussi de notables différences, surtout pour la taille, selon qu'il croît dans des endroits à peu près desséchés, sur la vase à demi liquide, ou tout-à-fait en pleine eau.

Sur les bords du marais que les eaux ont abandonnés, cette plante offre une hampe souvent unique, droite, ferme, haute de 8-15 centimètres des feuilles fermes, petites, rétrécies, brièvement pétiolées, une panicule étroite et régulière.

Sur la vase d'où l'eau se retire lentement, la hampe, haute de 20-25 centimètres est flasque et arquée, la panicule est élargie et pyramidale, les feuilles développées dans l'eau sont longuement pétiolées et noirâtres, celles qui ont paru plus tard sont plus petites et d'un vert tendre, à pétioles plus courts. Ordinairement des hampes secondaires qui ont poussé après la première, sont en fleurs quand celle-ci porte déjà des fruits mûrs.

En pleine eau, la hampe, assez molle, atteint 50-60 centimètres, selon la profondeur, la panicule se réduit parfois à un large corymbe, les feuilles flottantes, très longuement pétiolées, sont plus larges et plus arrondies, et toujours en cœur à la base. Des hampes plus jeunes et en fleurs ont une panicule pyramidale, tandis que d'autres, partant aussi de la base et pourvues seulement de bractées longues et aiguës, s'étalent longuement sur la vase, au fond du marais. Peut-être, si l'hiver leur en laisse le temps, finiront-elles par se redresser et porter des fleurs.

Il m'a semblé, en retirant ces plantes à l'aide d'une longue perche armée d'un crochet de fer, apercevoir des appendices rhizomateux sous la forme de longs filaments blancs et sans bractées partant de la racine de la plante. Malheureusement, la situation dangereuse où je m'étais placé pour faire ma récolte se prêtait mal à des observations immédiates. Je me propose de refaire celles-ci dans de meilleures conditions.

La présente communication n'apprendra rien de complètement nouveau aux botanistes qui ont l'habitude d'observer les plantes aquatiques, mais elle offrira peut-être quelque intérêt à ceux qui n'ont pas encore une grande expérience en cette matière.

M. VIVIAND-MOREL montre un ancien ouvrage de botanique qu'on lui avait donné comme étant la première édition de l'*Histoire des plantes d'Europe*, connue sous le titre de *Petit Bardin*. Mais d'après la date de l'impression (1584), il n'a pas tardé à comprendre que cet ouvrage ne pouvait pas appartenir au groupe des traités composés d'après le *Pinax* de Gaspard Bauhin, dont la première édition a été imprimée à Bâle en 1623. Après avoir examiné le livre, M. Saint-Lager a reconnu qu'il est la traduction française, par Geoffroy Lincier, de l'abrégé des *Commentaria Matthioli in Dioscoridis libros* publié à Lyon en 1561, par Antoine du Pinet, sous le titre de *Historia plantarum*. La traduction française dont il s'agit a été imprimée à Paris en 1584.

M. le Président donne communication d'une lettre par laquelle le Maire de la ville de Lyon informe que, par mesure de sûreté, les réunions des Sociétés savantes ne pourront plus, à l'avenir, être tenues pendant la soirée dans le local actuel, mais seulement pendant le jour.

Après une discussion d'où il ressort que, eu égard aux occupations professionnelles des membres les plus actifs de notre Société, il serait impossible de tenir nos séances pendant le jour, le Président est chargé

de faire des démarches auprès de l'administration municipale à l'effet d'obtenir qu'un autre local soit mis à notre disposition.

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 1891

PRÉSIDENTE DE M. GABRIEL ROUX

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société reçu :

Feuille des Jeunes naturalistes ; 233, 234, 1891. — Journal de botanique, dirigée par M. Morot ; V, 22 à 24. — Journal de la Société nationale d'horticulture de France ; XIII, 8, 9, 10. — Revue horticole des Bouches du Rhône ; 446 à 448, 1891. — Revue scientifique du Bourbonnais ; IV, 41. — Société d'histoire naturelle d'Autun ; IV. — Revue bryologique ; XXIII, 6. — Revue des sciences naturelles de l'Ouest ; 4 — Le Règne végétal ; II ; 23. — Revue savoisiennne ; XXXII, 8, 9, 10. — Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique ; XXX, 1. — Sociedad Científica Antonio Alzate, Mexico ; IV, 11, 12. — Institut royal grand ducal de Luxembourg ; XXI. — Botanischen Vereins der Brandenburg. Berlin ; 1890.

ADMISSIONS

Sont admis comme membres titulaires de la Société :

M. le Dr Léon Dollard, 70, rue Magenta, Villeurbanne.

M. Albert Vachon, rue Casimir Périer, 16.

M. Léon Serbource, pharmacien-adjoint à l'Hôtel-Dieu, cours de la Liberté, 67.

COMMUNICATIONS

M. le Dr Gabriel Roux fait hommage à la Société d'un exemplaire du *Précis d'analyse microbiologique des eaux*, qu'il vient de publier dans la collection de la Bibliothèque scientifique et contemporaine et donne un aperçu des sujets traités successivement dans cet ouvrage. Il entretient ensuite la Société des recherches qu'il a entreprises dans le but de transformer le *Bacillus coli*, qui existe normalement dans l'intestin en *Bacillus Eberthi* dont les propriétés pathogènes sont bien connues des médecins. Si ces recherches aboutissent à un résultat positif, elles ajouteront un nouveau chapitre à l'intéressante question du polymorphisme des espèces végétales.

ELECTIONS

Sont nommés membres du Bureau pour l'année 1892 :

Président — MM. LE Dr SAINT-LAGER.

Vice-Président — DEBAT.

Secrétaire-Général — O. MEYRAN.

Trésorier — CHEVALIER.

Archiviste — BOULLU.